

[https://snetap-fsu.fr/LA-CGT-AGRI-et-le-SNETAP-FSU-portent-aupres-du-Cabinet-du-Ministre-la-situatio  
n.html](https://snetap-fsu.fr/LA-CGT-AGRI-et-le-SNETAP-FSU-portent-aupres-du-Cabinet-du-Ministre-la-situatio<br/>n.html)



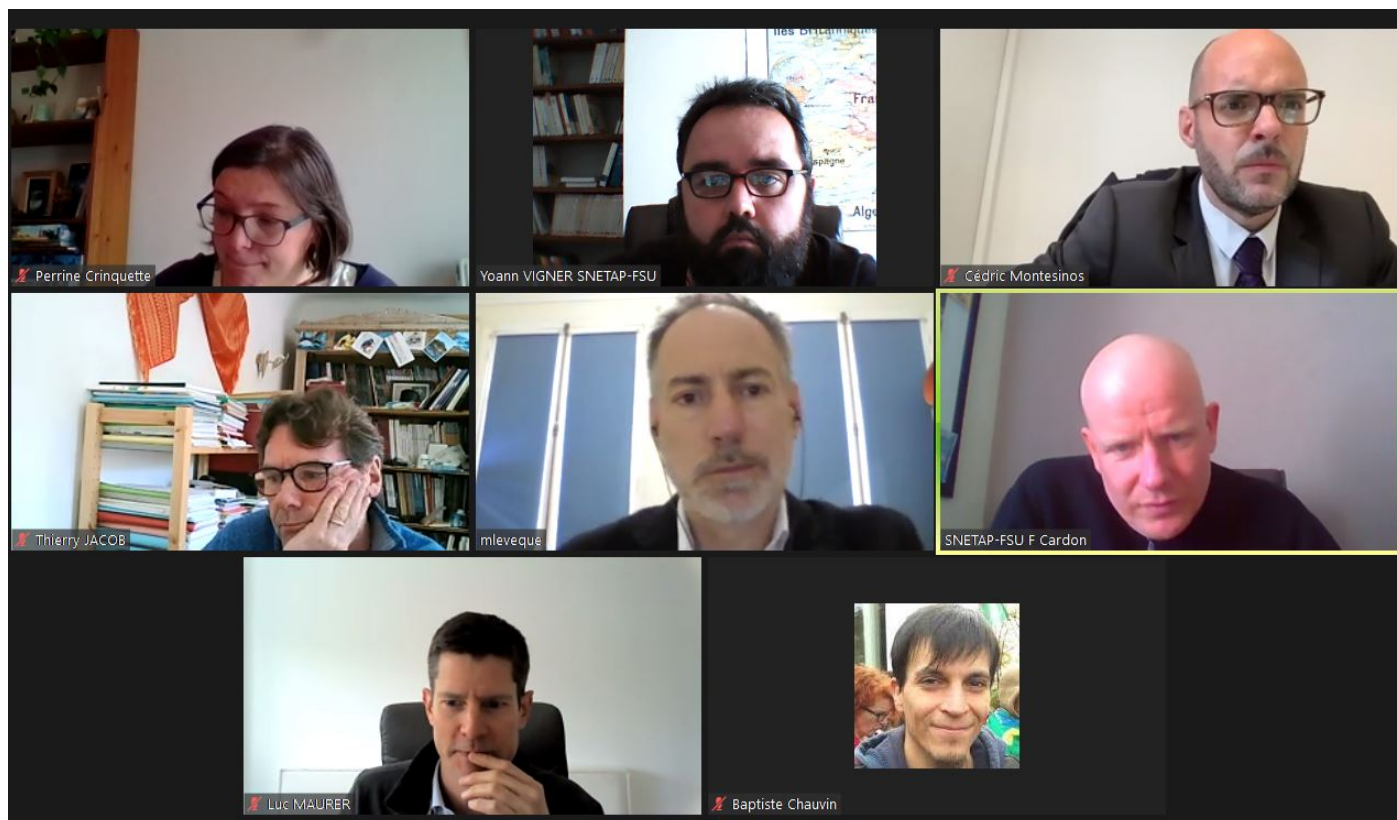
# **LA CGT-AGRI et le SNETAP-FSU portent auprès du Cabinet du Ministre la situation des AESH de l'EAP**

- Métiers - AE-AESH - Carrière, rémunération, conditions de travail -  
Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2021

---

**Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés**

---



**En anticipant la journée d'action du 8 avril pour une amélioration de la situation des [AESH](#), l'intersyndicale [CGT-AGRI](#) et [SNETAP-FSU](#) a rencontré ce mercredi 7 avril le Cabinet du Ministre en la personne de M.LEVEQUE, conseiller technique accompagné de M.MAURER ( [DGER](#)) et M.MONTESINO (SRH).**

L'objectif n'était pas de poursuivre le groupe de travail ([voir le compte rendu ici](#)) mais de porter nos revendications pour l'ensemble des [AESH](#) :

- arrêter le mépris du non respect de la réglementation,
- arrêter le mépris de ces contrats précaires,
- arrêter le mépris de l'absence de statut.

## **Acter les nombreux dysfonctionnements en réparant (régularisant) la situation des agent.es**

Nous avons tout d'abord réclamé l'arbitrage du Ministre (l'administration y travaillerait) quant à la situation inacceptable que vivent nombre d'[AESH](#) dans les lycées agricoles (non prise en compte de leur ancienneté, de leurs formations au moment de la signature de leur contrat, non réalisation de l'entretien professionnel qui peut ? Entraîner le passage à un échelon supérieur, non passage d'échelon au moment de la Cdisation... :

**Tous les collègues concerné.e.s doivent voir leur situation régularisée et ce de façon rétroactive. A l'évidence, Ils et elles doivent se voir repositionné.es dans grille d'évolution de carrière !**

## Mettre en place une politique ambitieuse de déprécarisation dans l'attente d'un véritable statut

Dans l'attente de la mise en place de ces régularisations, mais surtout d'un véritable statut, nous avons réclamé une véritable politique ambitieuse au profit des AESH au sein du Ministère de l'Agriculture.

- Il faut que nos collègues quittant l'enseignement agricole pour l'Éducation nationale voient leur expérience reconnue.
- Il faut que la gestion des contrats des AESH soit réalisée par les [DRAAF](#).
- Il faut que le niveau de recrutement soit supérieur au [SMIC](#) (SMIC +12 points d'indice !).
- Il faut que l'organisation du temps de travail soit revue et que les 5 semaines (en plus des 36 de l'année scolaire) soient considérées comme un forfait prenant en compte l'importance du travail invisible réalisé par les agent.es.

Force est de constater que les représentants du Ministre n'ont pas encore pris suffisamment la mesure de la détresse et la précarité de la situation des agent.es et des dysfonctionnements majeurs dans les établissements. Il n'y a pas encore dans notre Ministère de politique, de projet pour ces agent.es qui sont pourtant plus de 700 ! Cela ne doit pas perdurer mais doit cesser au plus vite pour une reconnaissance du travail effectué par nos collègues !

La [CGT-AGRI](#) et la [FSU](#) porteront dans les prochaines semaines, auprès du Ministre DIRECTEMENT, auprès de tous les Parlementaires, toutes ces revendications parce que la situation vécue par nos collègues, continue d'être jours après jours, INSUPPORTABLE !

## SANS STATUT, POINT DE SALUT

Information régionale : En Pays de la Loire, suite aux interventions de l'intersyndicale, en plus de l'alignement sur le nouvel indice correspondant au SMIC, l'ensemble des AESH rémunéré.es au SMIC bénéficiera d'un gain de 2 points d'indice... soit pour certain.es, une amélioration mensuelle d'une quinzaine d'euro par rapport à leur salaire de décembre 2020. Ce n'est qu'une maigre amélioration mais nous l'espérons, ce n'est qu'un début !

<https://regions-snetap-fsu.fr/pdl/2...>